

PERMANENCE DE LA POLICE NATIONALE Pôle Michel-Colucci Mercredi de 14h à 17h

À partir du 1^{er} janvier 2019, une permanence de la Police Nationale sera ouverte aux Carriérois désireux de se renseigner sur les démarches à suivre en cas de problèmes de voisinage ou d'agression, pour déposer plainte ou une main courante.

Infos+ :

Délégation Cohésion Police/Population de la Police Nationale

Tél. 01 34 90 47 14

Pôle Michel-Colucci – 124, avenue Maurice-Berteaux

Tél. 01 78 63 72 00